

	GRUPE DE FONCTIONS	MENESR- FONCTIONS-TYPES MINISTERIELLES	EXEMPLE DE FONCTIONS URCA	SOCLE DE GESTION
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">CATEGORIE B</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Secrétaires administratifs</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Techniciens de Recherche et de Formation</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Bibliothécaires assistants spécialisés</p>	<p>Groupe 1</p> <p>AENES</p> <p>Fonctions d'encadrement et / ou à responsabilités particulières</p> <p>ITRF</p> <p>Fonctions de mises en œuvre de procédure complexes,</p> <p>Fonctions d'encadrement ou de coordination</p> <p>Fonction à technicité élevée.</p> <p>SOCIALE</p> <p>Bibliothécaire assistant spécialisé</p>	<p><u>AENES</u></p> <p><u>Dans les EP relevant de l'enseignement supérieur et les EPN :</u></p> <p>Chef de bureau</p> <p>Responsable d'une structure, d'un secteur ou d'un site</p> <p>Directeur d'unité de gestion en CROUS</p> <p><u>Dans tous les services et établissements :</u></p> <p>Fonctions administratives complexes et/ou exposées</p> <p><u>ITRF (exemples)</u></p> <p>Responsable de service, de site ou de structure à responsabilité particulières</p> <p>Technicien / gestionnaire dans un domaine scientifique ou fonctionnel à forte responsabilité.</p> <p><u>Sociale</u></p> <p>ASS non classés en groupe 2</p> <p>Bibliothécaire assistant spécialisé</p> <p>Responsable d'un service ou d'une mission transversale d'expertise et de coordination pour l'ensemble de l'établissement et chargé de formation</p>	<p>Responsable financier et comptable</p> <p>Responsable de scolarité</p> <p>Responsable Technico-fonctionnel SIFAC</p> <p>Responsable administratif et financier de service commun</p> <p>Responsable d'une équipe technique</p> <p>Responsable de pôle Patrimoine et Logistique</p> <p>Responsable administratif de site</p> <p><u>Agents ITRF des BAP A, B, C et D et F exerçant des fonctions à forte responsabilité.</u></p> <p>Agents ayant en charge la responsabilité, la mise en place et l'animation de formation dispensées auprès des usagers</p>	<p>Socle initial :</p> <p>4100 euros</p> <p>Majoration:</p> <p>TECH CS</p> <p>SAENES CS</p> <p>BIBAS CS</p> <p>+100 euros</p> <p>Majoration :</p> <p>TECH CE :</p> <p>SAENES CE</p> <p>BIBAS CE</p> <p>ASSPAE</p> <p>+200 euros</p>
	<p>Groupe 2</p> <p>AENES</p> <p>Fonctions d'encadrement ou à technicité particulière</p> <p>ITRF</p> <p>Fonction de gestion et de contrôle de procédures spécialisées</p> <p>Fonction de coordination</p> <p>Fonction à technicité élevé.</p> <p>SOCIALE</p> <p>Bibliothécaire assistant spécialisé</p>	<p><u>AENES</u></p> <p>Adjoint à l'une des fonctions classées en groupe 1 :</p> <p><u>Dans tous les services et établissements :</u></p> <p>Chef de pôle</p> <p>Fonctions administratives complexes</p> <p><u>ITRF (exemples issus du projet)</u></p> <p>Adjoint à l'une des fonctions de responsable exercée en groupe 1</p> <p>Responsable de service, de site, ou de structure non classée dans le groupe 1</p> <p>Technicien / gestionnaire dans un domaine scientifique ou fonction à sujétion particulière</p> <p><u>Sociale</u></p> <p>ASS auprès des, d'étudiants ou de personnels (en EPLE, en établissement public, sur secteur, en services académiques ou en services centraux)</p> <p>Bibliothécaire assistant spécialisé</p>	<p>Chargée de mission Ressources Humaines (ex : pôle SIHAM), Référent des Ressources Humaines, Gestionnaire Ressources Humaines (en composante ou en Direction centrale), Gestionnaire formation et concours, Gestionnaire pôle d'accueil et mobilité des EC, Chargé de mobilité, Correspondant de proximité Relations Internationales</p> <p>Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle, Responsable du pôle offre de formation, Secrétaire de département, Assistant de Direction, Technicien aide au pilotage de l'unité, Gestionnaire financier et comptable, Gestionnaire des marchés, Responsable adjoint de la scolarité, Gestionnaire de scolarité centrale, Gestionnaire de scolarité, Dessinateur, Assistant santé et sécurité du travail</p> <p><u>Agents des BAP A, B, C et D dont les fonctions ne relèvent pas du groupe 1.</u></p> <p>Chargé d'accueil et d'information au public</p>	<p>Socle initial :</p> <p>3900 euros</p> <p>Majoration:</p> <p>TECH CS :</p> <p>SAENES CS</p> <p>BIBAS CS</p> <p>+100 euros</p> <p>Majoration :</p> <p>TECH CE :</p> <p>SAENES CE</p> <p>BIBAS CE</p> <p>ASSPAE</p> <p>+200 euros</p>

<p style="text-align: center;">CATEGORIE B Secrétaires administratifs Techniciens de Recherche et de Formation Bibliothécaires assistants spécialisés</p>	<p style="text-align: center;">Groupe 3</p> <p style="text-align: center;">AENES Fonctions usuelles</p> <p style="text-align: center;">ITRF Fonction de gestion de procédures usuelles Fonction à technicité usuelle ... telle que définie dans REFERENS</p>	<p><u>AENES</u> Chargé de gestion Assistant/secrétaire</p> <p><u>ITRF</u> Technicien/Gestionnaire dans un domaine scientifique ou fonctionnel.</p> <p><u>BU</u> : (éléments internes) Avec missions conformes à la fiche de poste, sans responsabilités particulières et transversales.</p>	<p style="text-align: center;">Au vu du niveau de technicité des fonctions de TECH / SAENES, il est proposé de ne pas classer les agents concernés dans ce groupe 3 de la catégorie B.</p>	<div style="background-color: #e0e0ff; height: 20px; width: 100%;"></div>
--	--	--	--	---

* une majoration de l'IFSE sera appliquée aux agents de BAP E rattachés fonctionnellement ou hiérarchiquement auprès de la Direction Numérique ».